

"Trois fais mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"

François de Cuville

LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°4 Janvier 2002

Pour une meilleure qualité de vie

Editorial



André, je te consacre, pour la 1^{ère} fois mon éditorial dans la Gazette, pour te dire, par écrit, tout ce que je n'ai pu te dire de ton vivant. Lors de mon arrivée dans cette commune, tu as joué un rôle important à mon égard, ni trop présent, ni pas assez, mais parfaitement à ta place.

Tu me conseillais, je t'écoutais, je te suivais souvent.

Tu aimais nous réunir, Daniel, Rodolphe, Michel, Dominique et les autres, le dimanche soir chez toi pour nous écouter.

Tu étais un type extra, moderne, drôle et intelligent.

Tu avais ce genre d'entêtement qui faisait de toi une grande personnalité, un grand Monsieur qui me plaisait d'autant que tu étais doté d'un profond sens humain.

J'aimais faire la lecture avec toi de *Paris-Normandie* ; commentant ensemble la politique de cette belle ville de Rouen : que ces dernières élections ont été passionnantes ! ...

C'est avec plaisir que j'ai effectué pour toi toutes ces démarches administratives pour assurer, au musée de Jeanne d'Arc -place du Vieux Marché à Rouen- un avenir certain, là où il est et il sera, je suis sûr, très longtemps.

Tu avais de nombreux projets plus ou moins fous, plus ou moins réalisables, mais tu y croyais vraiment et j'aimais cela. Nous veillerons tous sur ta famille que nous aimons tant.

Nos pensées, prières et ces quelques lignes sont pour toi et pour que tu ne nous oubliés pas, là où tu es maintenant.

Adieu André.

Edouard de Lamaze
Maire

Si la vie est une succession d'événements plus ou moins heureux, elle peut être facilitée par les aménagements de la vie au quotidien.

Si nous sommes fiers de notre village, de par l'héritage que nous ont laissé nos anciens, il nous faut toutefois, sans cesse l'améliorer et le moderniser. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé le Conseil Municipal et moi-même, en adoptant, en ce début d'année 2002, un certain nombre de mesures afin d'assurer un certain bien être qui est la juste récompense d'une civilisation en évolution et en progrès.



En 1^{er} lieu, et notamment pour votre sécurité, le Conseil Municipal a décidé de faire installer l'éclairage du hameau de La Quesne. De nouveaux lampadaires seront également installés dans le centre-bourg -rue du Château- afin de tenir compte des nouvelles constructions. Près de la place de la Mairie, le long du parking, des lampadaires plus esthétiques (de couleur brune) seront installés.

Au cours des prochaines années, sera développé un programme de mise en souterrain des lignes électriques. Il sera exécuté en fonction de notre budget communal qui n'est pas, vous le savez, sans limite, mais au contraire très restreint.



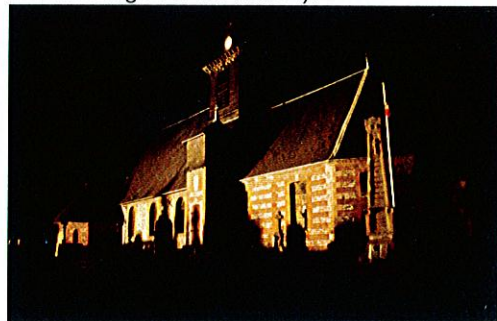
En second lieu, et afin de permettre aux membres des services publics, aux livreurs et à vos amis de retrouver plus facilement vos habitations, une numérotation des maisons va être réalisée.

Nous partirons d'un point zéro, par exemple de la Croix de Mission pour la rue du Château, ou bien le carrefour de la Pointe pour le chemin des Ecoreuils. Il sera calculé ensuite le nombre de mètres à partir de ce point zéro jusqu'à l'entrée de chaque propriété ; la dis-

tance obtenue servira de numérotation. Cette numérotation expérimentée en milieu rural a fait ses preuves et sera, pour nous tous j'en suis sûr, d'une grande utilité.

Nous avons également souhaité uniformiser cette numérotation au moyen de plaques individuelles qui vous seront distribuées ultérieurement. Elles seront de la même couleur que les plaques du nom des rues ou chemins du village. Pour plus de lisibilité, on y retrouvera le blason et le nom de notre commune sur chaque plaque de rue ou de chemin.

Toujours en vue d'améliorer les équipements communaux, je vous rappelle que notre abribus peut désormais accueillir les enfants du collège et du lycée. Pour répondre au souhait des enfants, un banc va être mis en place à l'intérieur de l'abribus. (Nous regrettons seulement les tags sur les murs !).



Vous pouvez aussi profiter depuis quelque temps de la restauration de l'horloge de notre village ainsi que des cloches qui annoncent les heures et demi-heures de 7h00 à 19h00.

L'angélus ne viendra qu'après l'inauguration officielle des cloches, c'est-à-dire au printemps, où nous vous ferons part officiellement des dons généreux que vous avez bien voulu effectuer.

Il ne reste au Conseil Municipal et à moi-même, qu'à vous souhaiter à vous tous et à votre famille, une très heureuse année 2002 pleine de bonheur ainsi qu'une bonne santé.

E.L.

Photos : illustrations non-définitives du choix du Conseil Municipal

Comité des Fêtes

Beaujolais Nouveau

C'est le samedi 17 novembre que pour la 7^{ème} année, Bois-Hérault fêtait l'arrivée du Beaujolais.



Dans une salle des fêtes comble, preuve de succès, le comité des fêtes organisait sa soirée "Beaujolais nouveau". Il lui a fallu, malheureusement, refuser des inscriptions, faute de place.

La salle était décorée aux couleurs et à la présence de Bacchus, dans une ambiance de cave. Le buffet à volonté, composé de spécialités lyonnaises (crudités, charcuteries, jambons, rôtis et salades), préparés par les bénévoles du comité, était dressé pour les convives. Mais il fallait néanmoins garder une petite place pour le Saint-marcellin et un chausson au coing.

Le Beaujolais était chargé de cerises pour les uns, de framboises pour les autres, mais gouleyant pour tous. Le tout consommé, bien sûr, avec modération.

Entre le fromage et le dessert, vint la partie intellectuelle de la soirée, car il n'y a pas de bon amusement sans faire travailler l'esprit.

Le jeu (des questions écrites avec corrections) porte toujours sur la région du Beaujolais, du Lyonnais, autour des vins pour les hommes et de la cuisine pour les dames (Que voulez-vous, on ne change pas comme cela). Cette animation cause toujours, le vin aidant, des réflexions.

Savoir que le "tablier de sapeur" est de la panse de boeuf, que la contenance d'un pot de Beaujolais est de 46 cl n'est pas toujours évident.

La plus érudite, Lysiane Bourgeois, pourra offrir à Thierry, pour son anniversaire, un dîner de charme. Le plus performant, Gérard Goubert, invitera Colette à une soirée en amoureux, leurs repas étant offerts par le comité.

Mais où vont-ils dîner ?

Le comité des Fêtes ne désirant que faire plaisir à ses participants, ils auront donc la satisfaction de se rendre à "L'auberge du Bec Fin" à Mesnières-en-Bray.

Après encore quelques verres et un bon

café arrosé, c'est vers 2h00 que les derniers fêtards, sous couvert de chauffeur, nous quittaient avec un : "A l'année prochaine !".

D.C

Voeux et Calendrier

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent

Leurs Meilleurs Voeux 2002

Veillez trouver ci-dessous le calendrier des manifestations prévues pour 2002.

- 13 janvier : Galette des Rois
- 22 mars : Soirée musicale
- 23 mars : Choucroute
- 12 mai : Repas des Anciens
- 25 mai : Fête des mères
- 23 juin : Fête de la Musique
- 13 juillet : Retraite aux flambeaux
- 1^{er} septembre : Fête Patronale
- 23 novembre : Soirée Beaujolais

C.C.A.S

Le 14 décembre, le C.C.A.S s'est rendu chez Madame Elise Préaux pour fêter ses 87 ans, puis le 22 décembre à St-Martin-du Plessis (maison de retraite) pour fêter les 85 ans de Madame Louise Tailleux.

Nos amitiés et bravo !

Réunion EURO



C'est le mercredi 21 novembre, grâce au concours de l'A.D.M.R, que M. Darraud a expliqué le pourquoi et le comment de l'Euro. Le pourquoi par un récapitulatif historique de la création de l'Europe et du référendum sur le traité de Maastricht, le comment en expliquant les pays qui passeront à l'Euro, les règles de conversions et d'arrondi. Après le visionnage d'un film, les participants ont pu

poser toutes les questions qu'ils voulaient pour enfin, grâce à des Euros factices, pratiquer la monnaie unique avant l'heure.

R.C.

Téléthon

C'est par la fraîche après-midi du 8 décembre que la mairie de Bois-Hérault était ouverte afin de recueillir des dons pour le Téléthon. Et ce ne sont pas les marcheurs qui venaient de Bosc-Roger-Sur-Buchy (notre photo) qui me contrediront. Après une pause-café pour se réchauffer, ils ont rejoint leur point de départ par le chemin du four à chaux.

L'apport de notre commune à l'édifice a été de 790 francs (120,43 euros), soit 130 francs (19,82 euros) de mieux que l'année dernière. Merci aux donateurs.



R.C.

Noël des Anciens



En ce 19 décembre de l'année 2001, les Anciens de Bois-Hérault se sont retrouvés dans la salle des fêtes afin de célébrer Noël. Pendant plus de deux heures, nos anciens se sont adonnés aux cartes, au Scrabble et aux dominos. Après, ils se sont restaurés par un goûter composé de gâteaux (concoctés par les membres du C.C.A.S) et d'un bol de chocolat chaud. Cependant, l'après-midi n'était pas encore arrivée à son terme puisque s'en est suivi la distribution des colis de Noël...

Bonnes fêtes !

R.C.

Vie pratique



Potées à la maison :

les amaryllis

Quand à l'extérieur, durant les mois d'hiver, tout est froid et gris, les couleurs éclatantes de vos bulbes en fleurs réchauffent votre intérieur et apportent un petit air de fête. Ces bulbes de très gros calibre vont produire trois tiges de quatre à cinq fleurs et fleurir près de deux mois. Le calibre correspond à la circonférence des bulbes.

Les cultiver !

Plantez vos amaryllis enterrés aux deux tiers dans des pots de 16 cm de diamètre, remplis de terreau et de terre de jardin. Arrosez légèrement pour favoriser l'enracinement, recouvrez votre pot d'un capuchon, et si vous le pouvez, placez-le au-dessus d'un radiateur. Dès que le bourgeon apparaît, découvrez la plante et laissez pousser.

Faire reflleurir !

Après floraison, coupez les fleurs et continuer d'arroser les feuilles avec un apport d'engrais bulbes, tous les 15 jours. Après 4 à 6 mois d'arrosages, oubliez vos potées 3 mois. Vous pourrez couper les feuilles sèches, repoter vos bulbes dans un terreau neuf et recommencer la culture pour obtenir à nouveau de magnifiques fleurs.

M.T-D.

Anciens Combattants

Une fois de plus, Bois-Hérault s'était rassemblé pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Dans son discours, M. de Lamaze a rappelé que cette guerre avait fait 800 000 veuves et 1,5 million d'orphelins. A ce jour, la France ne compte plus que 142 poilus. Après ce moment d'émotion et de souvenir, la cérémonie s'est poursuivie dans la salle des fêtes pour un verre de l'amitié. C'est à cette occasion que M. le Maire a présenté le nouveau bureau des Anciens Combattants de Bois-Hérault avec M. Carpentier comme Président, M. Mesierz comme Trésorier et M. Périers, notre Porte-drapeau.



R.C.

Projets communaux



L'accès au préau n'était pas des plus confortables : gravelles et tristesse étaient le décor. Ce fut donc par le gris mercredi 31 octobre, la date ayant son importance, car il fallait que les travaux soient exécutés avant le 1^{er} novembre et pendant le congé scolaire de la Toussaint, que quelques conseillers municipaux, Doris, Chevalier, Leseigneur et les deux employés municipaux prirent leurs pelles pour aménager cet accès. Après un bon nettoyage, Jean Leseigneur posait les dalles et les manoeuvres que nous étions approvisionnaient en différents éléments. A midi, le cheminement était tiré. Il nous fallait, aménager la pose des briques et remplir les massifs de terre fournie par Hubert. Tout cela ce fit dans la journée, impératif. Commencez à 8h, les outils étaient posés à 18h. Mission accomplie. En espérant que cela vous plaise.

D.C.

Association Culturelle et Sportive



L'Association organisait le lundi 31 décembre 2001 un après-midi "vidéo" suivi d'un goûter et d'un chocolat chaud pour les enfants participants aux activités de celle-

ci. Sept enfants participaient à cette convivialité, cependant quinze enfants se voyaient remettre à la fin de cette journée des chocolats.

Pour cette nouvelle année, nous attendons encore d'autres enfants de notre commune, parents n'hésitez pas à nous les confier... Le prochain rendez-vous aura lieu **MARDI 22 JANVIER** avec pour thème la sculpture. Nos petits artistes forgeront des idées à vous couper le souffle lors de leur exposition (date à retenir ultérieurement).

Enfin merci aux familles qui par leurs dons contribuent à la vie de notre association, Bonne Année et à bientôt !!!

F.B.

Récréation

X	X		X	X		X				
X								X	X	
4	6	3	9	X		X				
X		X						X	X	
				X	X	X				
	X	X						X		X
				X	X					
	X	X								X
				X	X	X		X	X	

CHIFFRES A CASER

A toi de placer les chiffres horizontalement ou verticalement dans les cases qui conviennent !

3	4	5	7	8
357	1299	7317	57779	4992154
573	4639	7331	71954	9786562
	5114	7358	80928	89749149
	5399	9539	93506	
	5514	9645		
	6348	9689		

F.B.

Avis à la population



La chorale de Buchy, nommée *Buccini Cantus*, est née en 1999 à l'initiative du jeune musicien bucheois

Anthony Durand. Il sait rassembler autour de lui une trentaine de choristes amateurs venus du canton. C'est avec rigueur, régularité, et plaisir que nous étudions pendant deux heures chaque semaine un répertoire d'oeuvres plutôt classiques telles que : Nocturnes de Mozart, Cantate de Bach, Gloria de Vivaldi, Cantique de G. Fauré... mais aussi quelques variétés : Syracuse de H. Salvador, Le printemps de M. Fugain, Kumbaya (chant d'esclaves), La mer de C. Trénet. Tous chants à 4 voix.

Depuis 3 ans, nous nous produisons 3 ou 4 fois l'an : par exemple pour le Téléthon, le concert de Buchy en juin, la rencontre des chorales de la Région et à la demande d'une commune.

Cette année, le 22 mars 2002 à 20h30, à la demande de M. le Maire, ravis, nous viendrons chanter à Bois-Hérault, dans l'église chauffée.

M-C.M.

Conseil Municipal

Compte-rendu du 30 novembre 2001

Eglise

M. le Maire indique qu'il y aurait lieu de demander à M. Mirc, architecte, de faire un sondage du bois au niveau de l'autel et de la sacristie.

Les travaux d'électrification des cloches et la restauration de l'horloge du clocher sont pratiquement terminés.

M. le Maire remercie les personnes qui ont apporté leur contribution.

Eclairage public

Après avoir étudié les devis proposés par la S.N.E.C pour l'éclairage public au hameau de la Quesne et au centre-bourg, le Conseil Municipal donne un accord de principe.

Le Conseil Municipal demande qu'un courrier soit adressé à Mme Israel de la D.D.A. pour avoir de plus amples renseignements sur le coût des travaux mentionnés.

Contrôle de l'URSSAF

Mme Mabire indique que M. Régis Béthencourt, contrôleur de l'URSSAF, a procédé à l'examen au regard de la législation de Sécurité Sociale. Au vu des différents documents présentés, aucune régularisation n'a été effectuée.

SIADÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'admission de six nouvelles communes (Elbeuf-sur-Andelle, Esteville, Friche-mesnil, Le Héron, Saint-Denis-le-Thiboult, Sierville) au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement Economique entre Seine et Bray.

Numérotation des habitations

Dominique Bourgeois donne lecture du dossier qu'il a préparé. Le Conseil Municipal demande qu'un autre rendez-vous soit pris avec la commission pour définir la couleur des plaques et des numéros.

Syndicat de l'eau

Le compte-rendu du rapport annuel sur le prix et la qualité des services, tant pour l'eau potable que pour l'assainissement, rédigé par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de Sigy-en-Bray est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal demande que le Syndicat prévienne la mairie lors des coupures d'eau dans la commune.

Employé communal

Jean Leseigneur a donné sa démission et cessera ses fonctions le 31 décembre 2001.

Cimetière

M. le Maire indique que quinze places sont libres et que dix-sept places sont abandonnées. Il remet à cet effet une liste de ces concessions qu'il a établie avec ses adjoints.

Le Conseil Municipal mandate M. le Maire et Eliane Coëffier pour engager toute procédure à cet effet.

Location du préau

Le Conseil Municipal décide de fermer la cuisine du Comité des Fêtes en raison d'un dysfonctionnement des évacuations des eaux usées.

Un rendez-vous sera pris avec M. Lampérier pour étudier la possibilité de travaux provisoires.

Divers

Suite à un courrier de l'abbé Gérard Tietchou sollicitant une aide financière pour la scolarité d'un enfant de sa paroisse à Santchou, le Conseil Municipal accorde une subvention de 200 francs (30,49 euros).

Hubert Leseigneur indique qu'il faudrait remettre de l'enrobé à froid sur le chemin de la Quesne à coté de la propriété d'Antoine Sylvestre et propose de s'en occuper avec Gilbert Carpentier. Le Conseil Municipal donne son accord.

M. Douste-Blazy, maire de Toulouse, a

envoyé un courrier remerciant la commune de Bois-Héroult pour sa subvention accordée à la ville de Toulouse.

L'Association Culturelle et Sportive des Habitants de Bois-Héroult a été enregistrée en Préfecture sous le numéro 0763018361 le 26 septembre 2001. Carole Lechevalier en est la Présidente. M. le Maire donnera, à titre personnel, une subvention de 1000 francs (152,45 euros) pour le démarrage de l'Association Culturelle et Sportive.

R.C.

Le saviez-vous ?

C'est sous le règne de Jean II le Bon, le 5 décembre 1360, qu'apparaît le franc pour la première fois dans l'histoire de la monnaie française. Cette pièce d'or représente le roi armé et à cheval. Elle est créée à l'époque de la libération du roi, jusqu'alors retenu prisonnier par les Anglais. C'est ce qui explique le terme " franc " signifiant " franc des Anglais ", c'est à dire libre. Le franc est frappé jusqu'en 1385, date à laquelle il est remplacé par l'écu d'or de Charles VI. Il redevient monnaie nationale à l'époque de la révolution en 1795....

F.B.

Courrier des lecteurs



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la limite de la place disponible (pas de photo).

Informations Générales

Décès

M. Jean Petit, ancien habitant du Chemin des Ecureuils, est décédé à Forges-les-Eaux, le 15 octobre 2001, à l'âge de 78 ans.

M. André Préaux est décédé le 29 décembre 2001, à l'âge de 89 ans.

Téléphones utiles

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmes : 17
Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05
Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79
Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00
Médecins
Marc Baril : 02.35.34.41.41
Philippe Duret : 02.35.34.09.36
M-C Monnoye : 02.35.34.09.36
Vétérinaires
Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06
François Thomas : 02.35.34.40.06
Pharmacie
Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

Agenda

13 janvier 15h30 : Galette des rois
22 mars 20h30 : Chorale en l'église
23 mars 20h30 : Choucroute
Poubelles : 8 - 22 janvier / 5 - 19 février
5 - 19 mars

Ouvertures de la Mairie

Mardi : 09h30 - 18h30
Jeudi : 14h00 - 18h30
Permanence des Adjoints
Mardi : 14h00 - 16h00
Permanence du Maire
Samedi matin sur rendez-vous
Téléphone : 02.35.34.44.37
Fax : 02.35.34.29.47
E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr